## AIDE A L'ACQUISITION D'UN ORDINATEUR POUR LES ELEVES DE 6E BOURSIERS DE L'ETAT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME

Le Département permet à certains collégiens de bénéficier d'un ordinateur, sous forme de don. Il s'agit d'un ordinateur fixe reconditionné.

Cette aide s'adresse :

aux élèves de 6ème boursiers échelon 3 domiciliés dans le département

La demande doit être faite sur la plateforme de demande d'aide du Conseil départemental entre le 03 novembre et le 06 décembre.

https://www.somme.fr/services/education-et-jeunesse/aides-et-lieux-daccueil/un-ordinateur-fixe-reconditionne-remis-par-le-departement/

## Conseil départemental de la Somme:

43 rue de la République 80026 - Amiens https://www.somme.fr/